

Conclusion

La monographie régionale de l'environnement de la Région Économique du Centre s'inscrit dans le cadre des monographies établies par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement. Ces études ont pour fin de mettre en place une stratégie de protection de l'environnement accompagnée d'une législation réfléchie et adaptée aux défis du développement économique que le Maroc se doit de gagner.

Les résultats relatifs à la Région Économique du Centre ont montré une réalité environnementale critique, celle qui concerne la menace de la qualité de la vie d'une population importante à l'horizon 2020. en effet les maladies dues à la pollution de l'air ou celles dues à la pollution de l'eau, les risques de nuisance auxquels sont soumises nos ressources naturelles ; littoral, forêts, biodiversité, nappes souterraines, sol, etc. mettent en cause l'avenir d'une population ainsi que ses descendants.

C'est dans ce cadre que les actions envisagées pour la préservation de l'environnement ont été proposées dans un contexte de concertation avec tous les acteurs locaux pour les sensibiliser aux problèmes environnementaux auxquels il faut faire face. Les organismes auxquels revient la charge d'entreprendre ces actions sont appelées à les réaliser.